L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 91, Rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN.....$12 ; payable d'avance
Do. ..... VOIR POUR PAR VERSAILLES, $10 ;

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 27 MAI 1841.

POUR GOUVERNEUR :

HENRY JOHNSON.

La presse de l'opposition continue à manifester assez vivement son antipathie contre une banque nationale : elle rejète encore à l'occasion les arguments qu'elle a déjà fait valoir vingt fois pour soutenir sa thèse, sans se souvenir sans doute que vingt fois déjà les réfutations les plus concluantes aient vennes les anéantir. De temps à autre aussi, il lui prend fantaisie de raviver la discussion en y glissant quelque nouvelle raison plus ou moins spécieuse; mais elle n'est pas heureuse sous ce rapport. C'est ainsi que depuis la chute de la Banque de Pennsylvanie, elle a cherché à prouver que ce désastre devait être un motif de plus pour repousser l'établissement d'une banque nationale : elle a hautement affirmé que l'impulsance d'une grande institution de ce genre à régulariser la situation financière de notre pays, était démontrée de reste par la malheureuse destinée de celle qui s'écroule en ce moment. Elle ne s'est sans doute pas aperçu, ou plutôt elle n'a pas voulu s'apercevoir de la différence essentielle qui existe entre l'une et l'autre. Quelqu'importante qu'elle fût, quelque considérable que fut son capital, de quelque crédit qu'elle ait pu jouir, la banque des Etats-Unis de Pennsylvanie n'a jamais été qu'une institution particulière, qu'une banque d'Etat; et cette situation seule devait en effet paralyser tous les efforts qu'elle aurait pu faire pour devenir le régulatrice de la circulation. Pour en arriver là, il est de toute nécessité qu'une Banque ait un caractère essentiellement national; il faut qu'elle ne repose pas seulement sur une communauté séparée, mais qu'elle ait en quelque sorte des points d'appui dans toutes les parties de l'Union; il faut qu'elle ne soit pas à la merci des volontés d'une législature ou du veto d'un gouverneur, mais qu'elle relève des décisions souveraines de la représentation universelle. A ces conditions seulement, elle rallierait autour d'elle assez d'intérêts et de sympathies, présenterait assez de garanties à la confiance pour exercer une influence salutaire sur la prospérité générale.

La nouvelle démonstration essayée par les adversaires de l'administration actuelle, pèche donc par la base; elle serait d'ailleurs attaquable sur bien d'autres points. Et pour en citer un seul, n'y a-t-il pas une singulière aberration d'esprit à prendre justement pour exemple une banque où des malversations assez considérables ont été commises, où la conduite des directeurs peut prêter le flanc à toutes les accusations, où les intérêts généraux semblent avoir été sacrifiés aux intérêts particuliers, où enfin l'inhabileté des uns, l'impudité des autres faisaient à l'envi des ravages?

Assurément si de pareilles causes de destruction n'eussent pas existé dans son sein, la banque de Pennsylvanie, on nous l'accordera sans peine, eut pu faire quelque bien dans le milieu où elle était établie. Or il est possible d'établir une banque nationale où l'on évite les vices radicaux sous lesquels succombent la plupart des établissemens financiers de second ordre; et cet établissement agira efficacement sur l'ensemble de la circulation. Aux yeux des hommes qui cherchent à se rendre compte des faits et de leur portée, la chute de la banque de Pennsylvanie ne sera donc pas, comme le prétendent les journaux jacobins, la condamnation définitive d'une banque nationale; elle ne fait au contraire, ce nous semble, que rendre plus palpable l'urgence d'une grande institution nationale qui puisse braver par sa solidité les crises les plus longues et les plus fortes, qui en arrête les effets désastreux par sa prudence et qui sache aussi par une libralité bien entendue en adoucir les rudes épreuves au pays tout entier.

Un journal de Philadelphie, le *Sentinel*, rapporte une décision de la Cour de District que le public est intéressé à connaître. Cette Cour a décidé, dans l'affaire de Croft contre Riff, que lorsqu'un mandat ou check était fait et donné pour *accommodation* et que celui à l'ordre duquel il était fait le donnait en paiement d'une dette réelle, le porteur n'avait pas d'action pour son remboursement. Le *Sentinel* dit qu'il croit cette décision contraire à des décisions de la même Cour prises sur des cas analogues ainsi qu'à la jurisprudence de la Cour Suprême de la Pennsylvanie.

Il paraît en effet que cette doctrine est peu rationnelle; et qu'elle aurait pour résultat, si elle était généralement adoptée, d'entraver les affaires sans ajouter rien à la sécurité des citoyens.

M. Théard Jr. se propose d'établir à Paris un bureau d'agence générale pour les journaux américains. Il leur procurera des abonnemens et fera leurs recouvrements moyennant une remise modérée; il s'abonnera pour eux aux journaux européens qu'il prendra soin d'acheminer; il fera tout ce qui dépendra de lui pour leur obtenir des échanges; il sera en un mot leur agent spécial; et tout cela pour une faible rétribution. Les avantages que M. Théard offre aux journaux Américains sont trop grands et trop évidents pour qu'il ne s'empresse pas de contribuer à la réalisation de son projet.

M. Théard présente d'ailleurs des garanties morales qu'on ne saurait méconnaître et qui sont pour lui un gage certain de succès. Ayant longtemps appartenu à la presse, comme éditeur de l'Abeille, il saura mieux qu'un autre apprécier les besoins des journaux et défendre leurs intérêts à l'occasion l'exige; homme actif et intelligent, il ne perdra jamais de vue que la plus rigoureuse ponctualité dans ses envois constitue le premier de ses devoirs envers ses commettans. Quant à sa probité, il suffira de dire qu'il a constamment commandé l'estime de tous ceux qui l'ont connu; et cette déclaration, faite par nous qui le connaissons depuis quinze ans et accueillie sans réserve au sein d'une population qui l'a vu naître, parle plus haut que les plus éclatantes paroles.

Chacun en lisant le prospectus pourra juger du mérite et des avantages de l'entreprise: mais ce qu'on ne saurait apprécier au loin, là où M. Théard n'est pas parfaitement connu, c'est la capacité, l'intelligence, l'activité, la probité: c'est en un mot l'honorable caractère de celui qui ne sollicite la confiance de ses concitoyens que parce qu'il a l'intime conviction de la mériter.

Il n'est bruit que des accidens organiques causés par le fromage frais. Dernièrement M. le docteur Pui-sam a cru devoir en signaler quelques-uns à l'autorité et pendant quelque tems on n'avait plus entendu parler de rien; mais depuis quelques jours le mal semble prendre plus d'intensité. On nous a cité un assez grand nombre de familles qui ont eu plus ou moins à souffrir d'avoir mangé du fromage frais.

Dans cet état de choses ne conviendrait-il pas que l'autorité s'occupât de faire faire, par des personnes compétentes, une enquête sur la qualité du fromage qui renferme des substances nuisibles à la santé; sur sa provenance et sur la nature même de la substance malfaisante. Il est probable qu'une analyse chimique des matières composant ce fromage mettrait sur la trace de la cause ou des causes de mal; car ce ne sera que lorsque les causes seront bien connues que l'autorité pourra viser aux moyens de prévenir le retour d'accidents qui compromettent si non la vie du moins la santé de la population.

Ce sujet est trop important pour qu'il soit nécessaire d'insister sur l'urgence d'une enquête rigoureuse et immédiate.

Le brick *Apolachicola*, capitaine Maloney, est arrivé hier soir en 11 jours de Tampico, avec une somme de $73,468 en espèces, à la consignation des personnes suivantes:

Schmidt & Co	$33,000
J. Robert & Co.	8,000
Hogedorn & Cramer	4,912
F. Cornes & co.	4,000
J. Phillipsi	3,005
F. Tio	3,441
Y. Farinos?	2,500
B. C. Sanchez	4,754
O. H. Miessegaes	1,600
Kohn, Daron & Co.	1,000
J. M. Caballero	1,767
S. Fernandez	1,000
D. J. Chile	1,114
S. Mayora	1,000
R. D. Blossman	707
F. Verdo	310
Blanchard, Elmer & Co.	300
E. Saimet	250
F. Ducongé	122

On lit dans le *Charleston Courier* du 21 :

"L'arrangement (dit le *Baltimore Patriot*) entre le maître général des postes et la compagnie du Rail Road est bien réellement conclu, comme le disait le *National Intelligencer*; mais il ne sera pas mis à exécution de quelques jours; la compagnie veut prendre le temps nécessaire de tout préparer convenablement avant de commencer son service

"M. Pierson la malle de l'Est devra arriver ici à une heure du soir.

Le *Charleston Patriot*, journal qui a constamment soutenu l'administration de M. Van Buren, vient de se prononcer en faveur d'une banque Nationale. Il ne pourrait guère en être autrement parce que M. *Cardozo*, l'éditeur de ce journal, est connu pour être un des meilleurs économistes des Etats-Unis.

ALABAMA.—Jusqu'à présent le résultat des élections congressionelles est en notre faveur; mais il n'y a cependant pas à douter que le parti de l'honorable administration ne réussisse.

ELECTIONS.

CAROLINE DU NORD.—Les retours de la Caroline du Nord ne sont pas encore complets; mais ils sont jusqu'à présent en ce pays fort favorables.

1er. district, Bryner, D. W. réélu.
2d. do. Mr. A. C. Gilu en remplacement d'un autre démocrate.
3me. do. Stanly, D. W., réélu.
4me. do. Wm. H. Washington, D. W., élu-tant.
5me. do. McKay L. F., réélu.
6me. do. Archibald Arrington, L. F., élu en remplacement d'un autre Démocrate.
7me. do. Edmund Debery, D. W. réélu.
8me. do. R. M. Saunders L. F., réélu.
9me. do. A. H. Shepard, D. W., élu-gain.
10me. do. Abram Kencher, D. W., élu-gain.

Il y a trois comtés dont on ne connaît pas encore les retours; nous avons lieu d'espérer que sur ces trois il y aura deux démocrates whigs élus; mais, quoiqu'il en soit, nous avons gagné trois membres sur les dix dont les retours sont connus sans faire aucune perte.

VARIÉTÉS.

LE TYPE DE POURCEAUGNAC.

Madeleine Béjart, la perle des beautés de la vieille Comédie-Française, Madeleine, la brune, la jolie, qui avait rejeté les tendres hommages de Molière, qui avait vu ses pieds les deux Corneille et le bon La Fontaine, causait et riait dans les coulisses avec quelques jeunes seigneurs, en attendant le moment d'entrer en scène; on jouait *le Tartufe* pour la troisième fois, le 9 février 1669; Louis XIV avait autorisé définitivement la représentation de ce chef-d'œuvre; tout Paris était transporté d'enthousiasme, et, comme le dit le bon Robinet dans ses Mémoires — Maints personnages en eurent hasard d'être étouffés et disloqués pour voir cet ouvrage

Qui charmant tous les vrais devots
Et faisant enrager les faux.

Madeleine Béjart ne jouait qu'un rôle très-secondaire, celui de Dorine, confidente de Marianne; mais cette brune et agaçante comédienne improvisait, à ses moindres gestes, à ses paroles, un tel cachet d'originalité, qu'elle était adorée du public et surtout des courtisans. On ne parlait que de Madeleine Béjart, et plusieurs Ménélas avaient déjà tiré l'épée pour cette autre Hélène. Les plus jeunes, les plus galans officiers des gardes-du-corps, de riches financiers, quelques abbés, des courtisans chargés de rubans et de plumes, faisaient cercle autour du fauteuil de Dorine. La Béjart avait un sourire pour l'un, de douces paroles pour l'autre, des pronoms-sec pour tous, et chacun se croyait au moment de triompher de ses rivaux. Néanmoins il était facile de voir que Madeleine ne rêvait point aux feux, et écoutait très attentivement un beau jeune homme qui avait obtenu la faveur de s'asseoir près d'elle. Ce jeune homme s'appelait Jean Racine, nom déjà célèbre sur la scène française.

—Les poètes ne sont pas sur les officiers et les gentilshommes, s'écria un jeune marquis de Normandie.... Par la sambleu, je crois que le temps est venu de quitter l'épée pour la plume.

—Marquis, répondit la Béjart, ces deux armes ne seront jamais dangereuses dans vos mains.

—Vous osez la saire incarnée, dit Racine.

—J'ai horreur, répondit le jeune marquis, mais vous voulez me contraindre à adorer les marquis?

—Vous êtes libre, ma chère Madeleine, répondit Racine.

—Oui, mon bien-aimé poète, et je vous préfère à tous ces gentilshommes qui meurent de dépit; mais j'espère que vous me donnerez un beau rôle dans la première tragédie que vous ferez jouer.

—Je vous le promets, ma reine, répondit l'auteur d'*Andromaque*.

La conversation de Racine plaisait tant à Madeleine Béjart, qu'elle voyait arriver avec une sorte d'angoisse le moment d'entrer en scène. La voix criarde et glapissante de Mlle. Dorine interrompit subitement le doux entretien du poète et de la comédienne.

— On va commencer le troisième acte, criait Mlle. Dorine : Damir est déjà en scène ; il attend Dorine ; M. Molière se fâche ; où est Dorine ?

—Ici, mademoiselle Dorine, répondit la Béjart ; j'ai grande envie de me faire attendre ; et si je ne craignais de contrarier Mlle. Molière, notre père commun, je resterais ici en dépit des moqueries du sévère spectateur. Monsieur Racine, ajouta-t-elle en se retournant vers le poète, attendez-moi ici ; j'ai besoin de vous parler.

—Je vous attends, répondit Racine, immobile sur cette chaise comme un soldat de la garde qui veille aux barrières du Louvre.

Pendant que les partisans et les ennemis de Molière écoutaient avec un ref ieux silence les admirables scènes du troisième acte du *Tartufe*, les jeunes seigneurs qui s'étaient à la conquête de Madeleine Béjart, délibéraient dans les coulisses sur les moyens à mettre en œuvre pour conduire Jean Racine ; le plus jeune voulait en venir à des mesures plus extrêmes, et provoquer le poète à un combat singulier.

—Voici venir mesure Despréaux, s'écria le baron de la Rochenny ; notre Juvenal est homme à nous prêter son bon conseil.

Boileau, après avoir écouté leurs divers projets, se prit à rire aux éclats.

—Avouez, Messieurs, leur dit-il, que vous êtes fous, ou que vous avez bu avec excès chez Landin. Vous voulez chercher querelle à Racine, parce qu'il est aimé de Madeleine Béjart.... vous ignorez donc que le roi protège notre jeune poète, et que la Béjart, dès qu'elle apprendrait que son amant est persécuté, remplira Paris de ses plaintes !

—M. Despréaux a raison, dit un jeune abbé, qui, depuis deux ans, composait chaque jour un sonnet sur les charmes de Madeleine Béjart. Laissons faire le temps, qui est un grand maître.

—Vous êtes cruels de votre jalousie, dit Boileau qui salua les gentilshommes et alla s'asseoir près de son ami Racine.

—Vous n'aimez pas Molière, je le sais, dit Despréaux ; mais vous avouerez que son *Tartufe* est un chef-d'œuvre.

—Je vous estime trop, répondit Boileau, pour croire que vous n'ayez pas ri, du moins intérieurement.

—Par la sambleu, s'écria un gentilhomme limousin, nommé Saint-Yrieix, en prenant part au colloque des deux poètes, M. de Molière est un grand génie, et Mlle. Béjart une grande comédienne.

L'exclamation du Limousin suscita de nombreux et bruyans éclats de rire parmi les jeunes seigneurs qui s'étaient groupés autour de Racine et de Boileau; Saint-Yrieix n'avait pas quitté son costume provincial, et il en résultait que le gentilhomme limousin, l'ex-hortoient à se dépouiller du vieil homme ; aussi, les élégans du jour le montraient-ils du doigt comme une caricature surannée, comme un type de l'ancien temps.

—Ses hauts-de-chausses datent du règne de Henri IV, disait l'un.

—Son chapeau fut fabriqué sous la régence de Marie de Médicis, disait l'autre.

Et la maîtresse parisienne s'escrimait en piquans propos. Saint-Yrieix, qui jouissait d'une grande réputation de bravoure, qui excellait dans l'art de l'escrime, comme feu Cyrano de Bergerac, le héros des duellistes, se livra à de violentes transports de colère; dans un moment accès de dépit, il défia tous les élégans qui voulaient rire aux dépens de sa gauchérie provinciale. Les railleurs intimités n'acceptèrent point le défi, et les plus malins gardèrent le silence.

—Vous riez, mes beaux seigneurs, s'écria Saint-Yrieix. On vous a dit qu'un gentilhomme limousin était un mouton à se laisser tondre impunément ! Corbleu ! ces bonnes lames de province valent bien vos rapières de cour que vous faisez rouiller dans leur fourreau. Vous vous moquez de mon costume, messieurs les élégans.... Je voudrais bien savoir, sans parler du reste, à quoi servent tous ces rubans dont vous vous bardez depuis les pieds jusqu'à la tête, et si une demi douzaine d'aiguillettes ne suffit pas pour attacher un haut-de-chausse ; il est bien nécessaire d'employer de l'argent à des perruques, lorsque l'on peut porter des cheveux de son cru, et qui ne coûtent rien !

—Saint-Yrieix parle comme maître Harpagon, dit le baron de la Rochenny.

—Il ne vous imite pas, baron, répondit Saint-Yrieix ; il ne dissipe pas en folles dépenses l'héritage paternel.

Une violente querelle était sur le point de s'engager entre le baron et le Limousin, lorsque Madeleine Béjart rentra dans les coulisses ; sa présence calma l'exaspération des deux antagonistes, et le musicien Lulli, qui stationnait à l'entrée de la scène, dit à la Béjart :

—Mademoiselle, avez-vous vu la fable de M. de la Fontaine, intitulée *Les de x Coqs* ?

—Qui ai-je entendu parler d'une pulle, répliqua la Béjart.

—Si vous n'étiez arrivée, cette fable deviendrait une déplorable réalité.

—Vous voulez rire, signor Lulli....

Non, ma chère Madeleine ; interrogez M. le baron de la Rochenay et M. de Saint-Yrieix qui voulaient tirer l'épée.

—Pour moi ! dit la Béjart.... Ma foi, Messieurs, vous auriez perdu votre temps.

—Mademoiselle Béjart, répondit de la Rochenay, je vous prie de ne pas avoir la vanité de croire que je soupire après vos charmes de quarante ans....

—Baron, vous êtes trop insolent....

—Oui, oui, s'écria Saint-Yrieix, le baron oublie qu'il parle à la plus jolie actrice de la Comédie-Française. Mademoiselle Béjart, ajouta-t-il en tombant aux genoux de la comédienne, je suis prêt à supporter votre dédaine et votre rigueur ; je serai votre esclave, si vous permet ez d'espérer que ma constance obtiendra de vous un regard d'amour !

Le Limousin est fou, dit la Béjart, qui avait repris sa place à côté de Jean Racine.

Saint-Yrieix ayant que ses supplications devaient naître l'objet des plus injurieuses railleries, se leva brusquement, et s'éloigna en chantant les couplets du Sicilien.

Le baron de la Rochenay, M. de Rochechouart se mirent à la poursuite du Limousin, qui sortit du théâtre en jurant ses grands dieux qu'il verrait la Béjart chez elle et obtiendrait réparation des injures. La colère, la mésaventure, le fol amour de Saint-Yrieix, fournirent ample matière à la loquacité des habitués des coulisses. Madeleine Béjart voyant que leurs railleries retombaient sur elle par contre-coup, dit à la Rochenay :

—Vous serez bien étonné, baron, lorsque vous apprendrez que le gentilhomme limousin....

—N'aura plus à se plaindre de votre insensibilité, interrompit le baron : "des goûts et des couleurs il ne faut pas disputer", Mademoiselle Béjart, et surtout avec vous ; au fait, tout Paris rira, quand on saura que Dorine a une inclination très prononcée pour les cotlaous qui nous arrivent par le coche de Limoges

—C'est cela même, répondit la Béjart, et vous en rangerez tous.

Les élégans de la cour, les officiers, les petits abbés, les poètes et autres littérateurs qui encombraient alors les avenues de la scène, n'épargnèrent pas les quolibets, et toute autre personnalité que la Béjart en eût été cruellement blessée ; mais Dorine connaissait trop bien son monde, et elle se contenta de dire à Racine, de manière à n'être entendue que de lui seul :

—En vérité, mon poète bien-aimé, Messieurs de la cour sont insupportables avec leurs grands airs et leur fatuité.

—Ils rient, mais du bout des lèvres, répondit Racine.

En ce moment un tonnerre d'applaudissemens annonça que la pièce était finie, et Molière, complimenté par le roi lui-même sur le succès de son *Tartufe*, rentra triomphant dans les coulisses.

—Triomphe et victoire ! s'écria-t-il en courant vers Boileau, qu'il embrassa à plusieurs reprises.... Le roi est content, et tous les seigneurs de la cour viendront demain me féliciter.

—Ainsi va le monde, dit Boileau.

Reste à compiler notre compositeur ortho.

—Que pensez-vous de ma pièce, Monsieur Despréaux ?

—Vous avez enrichi notre langue d'un nouveau chef-d'œuvre, répondit celui-ci.

—Je le monde n'est pas de votre avis, ajouta Molière montrant Racine qui s'était éloigné avec la Béjart.

—Vous êtes injuste en cette circonstance, mais il revient de sa prévention ; il a trop de goût pour ne pas bien apprécier les beautés incontestables de votre *Tartufe*, et trop de bonne foi pour ne pas l'avouer.

—Il sort avec la Béjart...

—Je crois qu'ils sortiront comme les bergers et les bergères de Bayeux.

—Non content d'avoir enlevé Mlle. Duparc à mon théâtre, Racine veut-il me ravir la Béjart ?

—Je ne le crois pas, répondit Boileau ; d'ailleurs Madeleine est à la veille d'entrer en relations amoureuses avec un gentilhomme limousin....

—Cet original qui coulbe nos représentations?

—Oui, cet original dont vous devriez nous donner une copie.

—J'y pense depuis long-temps, dit Molière ; mais je crains en mettant en scène les ridicules du gentilhomme limousin, de blesser la susceptibilité de notre jeune noblesse, qui, par esprit de corps, prendra peut-être pour elle cette critique.

—Ne craignez rien, répondit Boileau : les courtisans se jalousent, se détestent, et nos élégans seront les premiers à applaudir au piquant tableau de la gaucherie provinciale.

—Je verrai plus tard M. Despréaux, voulez-vous venir souper avec moi ? J'aurai joyeuse compagnie. Chapelle m'a promis une chanson, Lulli jouera de la vielle, et Bernier nous racontera ses étranges aventures pendant son séjour à la cour du Grand-Mogol.

J'accepte de grand cœur, répondit Boileau ; j'ai dejeuné ce matin à ma campagne d'Auteuil, et votre souper sera meilleur que celui du cabaret.

En effet, Molière avait la réputation de régaler somptueusement ses amis : condamné à vivre de laitage, son plus grand plaisir était de réunir de nombreux convives dont il savait apprécier le robuste appétit. La présence du grave, de l'austère Despréaux, gênait d'abord les tablées ; mais Chapelle n'eût pas plutôt bu la première bouteille qu'il donna libre cours à sa folle gaîté, et toute contrainte cessa. La Béjart, invitée par Molière, qui avait voulu lui témoigner par cette faveur qu'il était satisfait de son rôle de Dorine, fit les honneurs de la table ; Armande, sa fille, trop fatiguée, ne s'occupait que de Molière, son mari, qui souffrait beaucoup de la poitrine depuis plus d'un an. Le musicien Lulli, qui avait accompagné Saint-Yrieix jusqu'à son logis, raconta avec des détails très-circonstanciés l'aventure survenue dans les coulisses entre le Limousin et la Béjart : il ajouta qu'il comprenait une comédie sur ce sujet, et qu'il l'intitulerait *Madeleine Béjart dans le cache de Limoges*.

—Je ferai des couplets qui seront chantés dans toutes les rues de Paris, s'écria Chapelle.

—Vous vous en garderez bien, s'écria la Béjart....

—Je suis capable de tout.

—Maintenant.... M. Chapelle.... Molière vous donne de trop bon vin.... mais demain vous aurez réfléchi....

—Je ferai les couplets.

—Morbleu ! s'écria Molière impatienté, la Béjart se moque de tes couplets ; elle aime les Limousins, elle recevra Saint Yrieix, et tu n'oseras rien dire !

—Oui, j'adore les Limousins, dit Mlle Béjart ; j'ai joué la comédie à Limoges, et les bons bons gaillards ont assez d'esprit pour m'applaudir.

—Madeleine, ajouta Molière, ne me parle plus des Limousins ni de Limoges....

—Soit, mais je jure que demain j'ouvrirai les deux portes de ma chambre pour recevoir M. de Saint-Yrieix.

—Je vous autorise à en ouvrir quatre, s'écria Chapelle.

La conversation devint alors générale, et les convives de Molière firent de si nombreuses libations, que plusieurs d'entre eux restèrent étendus sous la table.

—Allons nous coucher, dit Molière à Boileau, je souffre beaucoup.... Je ne tarderai pas à mourir à la peine.

—Ce jour vaut un siècle pour vous, dit Boileau ; votre *Tartufe* vous place au-dessus de tous les poètes comiques de l'antiquité.

—Enfin ! mon bon ami, dans notre vie littéraire, il n'y a qu'heure de satisfaction, aujourd'hui j'ai reçu les éloges du *grand roi* ; comme les victimes des anciens temps, on me couronne de fleurs au moment où je marche d'un pas rapide vers l'autel de la mort.

(*La fin à demain.*)

ERRATA.

Il s'est glissé dans la dissertation sur la poésie publiée dans l'Abeille d'hier quelques erreurs qu'il importe de relever.

Au troisième paragraphe, quatrième ligne, au lieu de *de nuages*, lisez *images*.

Au sixième paragraphe, sixième ligne, au lieu de *il ne demontre* point, lisez : *il ne démontre* point.

Décédés hier à 3 heures de l'après-midi, Mr. JOSEPH GULLEN, à l'âge de 21 ans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu demain, à 10 heures précises. Son corps est exposé à la Chapelle.

DERNIERES DATES.

New York.....	mai 10	Liverpool.....	avril 20
Boston.....	mai 14	Londres.....	avril 17
Philadelphie.....	mai 15	Havre.....	avril 17
Washington.....	mai 16	Paris.....	avril 17
Baltimore.....	mai 18	Bordeaux.....	avril 19
Charleston.....	mai 21	Madrid.....	avril 10
Vera-Cruz.....	mai 1	Cadix.....	avril 2
Tampico.....	avril 28	Havane.....	mai 6
Mexico.....	mars 30	Hondure.....	mai 1

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Nature St. Louis, King Boston.
Bluebird, Porter, New York.
Tippecanoe, Gray, Baltimore.
Orient Bailey, New York.
Banque Dale, Boston, Qu-bec.
Useri, Charlotte, Perry, Rio-coile.
Mary Washington, Pond, Mobile.
John Jaine, Gardnaud, Mobile.
Pelican, Johnson, Mobile.

J A Merritt
H & J P Whitney
G Bedford & Beck
Bridge, Kenny & co
Gouin & Boulet
T C Davis
capt
J H Ashbridge
J C Twitchel

ARRIVES.

Bu eau de remorque, Porpoise, Davis, des Passes.
Bateau de remorque Mohican, Heaton, des Passes.
Nature Iron, Davis, Nord, de Batavia.
Nassau Tennessee, Wise, de Boston.
Nassau Mary Philips, Pratt, de New York.
Banque Earl Powis, Todhunter, de Liverpool.
Brick Eagle, Campbell, de Kingston.
Apalachicola, Maloney, de Tampico.
Useri, neutre, Perry, de Matamo as.
Goel. Virginia Antoinette, Pace, de la Havane.
Goel. T P Hunt, Delaney, de Cedar Key.
Steamer Josiah Nichol, Nimmo, de Nashville.
" Bonapart, Caldwell, de Ouachita.
" Echo, Little, de la Mobile.
" John Marshall, Hunter, de Nashville.
" Red Rover, Pilcher, de Nashville.
" John Armstrong, Stueck, de Lafourche.

LEGION DE LA LOUISIANE.

QUARTIERS-GENERAUX,
Nouvelle-Orléans, 26 mai 1841.

MESSIRES les officiers commandant les compagnies de la Legion de la Louisiane, sont prévenus qu'une ordonnance du Conseil des finances, en date du premier mai, qui leur a été adressée, vient de leur être communiquée par le Brigadier-Général commandant la Brigade, M. G. A. Montmain, lundi prochain 31 du courant, à la banque de l'Etat.

Le Brigadier-Général commandant la Legion de la Louisiane.

Pour copie conforme,

A. MONTMAIN,
Quartier Maître de la Brigade

27 mai

MODES ET NOUVEAUTES.

MME. VINCENT, rue Bourbon, No. 175 entre les rues St. Pierre et Toulouse, a l'honneur de prévenir les Dames de cette ville qu'elle vient de recevoir par le navire le ST. CLAIR du Havre un bel assortiment de chapeaux et capotes, poille d'Italie, qu'elle vend au gros et en détail, garnis à $6 la douzaine, rubans brodés, ventails, &c. &c. 27 mai—8.

COMPAGNIE DE LA BANQUE DU GAZ,
Le 26 mai 1841.

UNE assemblée générale des actionnaires de cette institution aura lieu au local de la Banque, samedi le 29 courant, à midi. On est invité à être ponctuel.

27 mai J. W HOUSTON, Caissier

COMITE REUNI.—Une assemblée de membres du comité réuni pour la restauration des finances de l'Etat, sera convoquée par le président, Mr. Henry Chaffe, ce soir, à 6 heures, à la chambre de Commerce.

27 mai. JAMES H CALDWELL, President.

AUX ENTREPRENEURS.

DES propositions seront reçues par la Compagnie d'Assurance Maritimes et contre les incendies de l'Ouest, jusqu'à midi, le 1er juin prochain, pour reconstruire une maison en bois à deux étages, dans la rue Chartres, près de l'encoignure de la rue Melicette, appartenant à James W. Behan, et détruite hier matin par le feu.

27 mai—8

N.B. Le capitaine, ni les consignataires de la banque Earl Patrick, Liverpool, ne seront responsables des dettes contractées par l'equipage.

27 mai KOHN, DARON & Co.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans.—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces presentes concernent, Salut:—Attendu que Hermogène Brown de cette ville, ayant acheté à notre requête faite par le Shérif de la paroisse d'Orleans, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au Greffe de cette Cour ou la dite vente fut enregistrée le cinquième jour de Mai 1841, et ayant rempli tout ce qui est formellement à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes publiques" ainsi que les lois de l'Etat y sont connus, et toutes personnes intéressées sont par ces presentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Paroisse, quelqu'elles puissent avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le decret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de quelque irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le tems et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans l'espace de deux ans de la publication de cet avis, pourquoi la ventesinsi faite, ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit, le 26me. jour d'avril de l'année 1841, en vertu d'un alias writ de fi. fa. lance par cette cour le 10 de mars de l'année 1841, dans l'affaire des syndic de Goodale vs. Wm. F. John, no. 10,083 du docke de cette cour, à laquelle vente lu dit Hermogène Brown s'est rendu acquereur pour le prix de $1,350 (treize cent cinquante piastres), payables comptant.

Description de la propriété Après le transfert judiciaire, Savoir :

Un lot de terre no. six, dans le faubourg Delord formant l'encoignure des rues Pearl et Lafayette, ayant vingt huit pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue de Lafayette, quatre-vingt quatre pieds, cinq pouces et cinq lignes de profondeur, et face à la rue Pearl.

Harlopar, rue de Chartres, No. 157, entre Toulouse et St. Louis.

27 av—1m

V. B. WALDRON & CO.—Rue de Chartres, No. 62.—Informent respectueusement leurs pratiques que Mrs Waldron partira pour New-York vers la fin de ce mois, et il serait flatté de recevoir leurs ordres d'habillements pour l'automne.

Celles de ses pratiques qui désirent visiter le Nord pendant le mois d'été, pourront avoir leurs habillements prêts à leur arriver à New-York en donnant leurs ordres à Mr. Waldron, rue de de Chartres, No. 62.

19 mai—8.

Parti marron de chez les sauvages, le 1er mars dernier, le nègre MORRIS, sa taille est de 5 pieds 2 ou 3 pouces, d'une constitution assez faible; il a environ 20 ans, et une hernie. Il était employé à scier à l'Hôtel de Ste. Ursulaire, dans la rue du Canal. Une recompense généreuse sera donnée à quiconque le ramènera chez le soussigné.

26 mai. W & R MURPHY,
172, Vieux Bassin.

A VENDRE A L'IMPRIMERIE DE L'ABEILLE SIX-A VIRON DEUX MILLE LIVRES DE VIEUX MACHETTES D'IMPRIMERIE, en caisses; ce métal est excellent pour les moulages à coton et autres machines, l'on est obligé d'employer un métal plus dur que le plomb. A vendre à bas prix en quantités à convenance de l'acheteur. 27 mai

---

PERDU avant-hier, vers midi, sur le chemin qui longe le canal Marigny, depuis le coude jusqu'au village de Gentilly, en descendant ce chemin, le pont du Bayou St. Jean, et de là, en remontant jusqu'au canal de la Banque, un portefeuille en peau de veau, rouge mant environ dix piastres en billets de banque limités, quelques papiers et surtout des billets souscrits par P. Neuman, entre de Jean Lequier et lui en échange, ainsi que par L. B. Rey; l'un est daté de Nile-Orléans, le 20 mars 1840, de la somme de cinq cent cinquante piastres payable en la mai 1841 payable au nom de Mr. Pierre Rivière, et porte un escompte de deux piastres à compter et l'autre billet est daté de la Nouvelle-Orléans, le 20 mars 1841, de la somme de trois cent quatre-vingt piastres